

## SÉPAREZ LES ZONES OCCUPÉES DES ZONES EN TRAVAUX

Dans les bâtiments occupés, les travaux doivent être séparés des zones occupées par des barrières physiques temporaires. Ces barrières doivent être construites en contreplaqué et polyéthylène et placées dans des couloirs séparant la zone de construction des zones occupées. Les barrières de construction doivent être bouchées avec du polyéthylène et du ruban adhésif du côté de la construction ainsi que du côté occupé pour servir de double barrière.

Toutes les zones dans lesquelles les substances polluantes peuvent passer des travaux aux zones occupées doivent être examinées et fermées. Elles comprennent notamment sans s'y limiter :



- les vides sanitaires ;
- les prises électriques et les interrupteurs sur les murs partagés ;
- les tuyaux et conduits électriques entre les murs ;
- les conduits du système de ventilation ;
- les trous dans les murs intérieurs et/ou les espaces au-dessus des murs intérieurs, et les planchers et les toitures (par ex. : les espaces au-dessus des systèmes de dalles de plafond).

Les polluants produits par les travaux à l'extérieur peuvent passer à l'intérieur de différentes façons. Voici des recommandations pour réduire la migration des polluants extérieurs à l'intérieur :

- Bouchez les portes extérieures avec des coupe-froids et des bas de portes pour éviter l'infiltration de polluants produits par des travaux à l'extérieur.
- Couvrez les tas de poussière/débris à proximité du bâtiment avec des bâches ou arrosez la poussière/les débris pour diminuer la dissémination des particules dans l'air.
- Le propriétaire ou l'entrepreneur doit boucher les fenêtres durant les périodes actives de travaux qui peuvent augmenter le volume de particules dans l'air.
- Changez les filtres CVC régulièrement dans les zones affectées par des activités de rénovation. Envisagez d'utiliser des filtres plus efficaces.
- Désactivez temporairement les systèmes CVC durant les travaux qui produisent de grandes quantités de polluants extérieurs. Si une activité dure plus d'une journée, des techniques de ventilation alternatives doivent être fournies pour les zones affectées. Si cette solution n'est pas possible, il faut envisager une délocalisation des activités dans ces zones.

